



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E126259

VALABLE JUSQU'AU 07/04/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2004

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COLMAR 2004B351

Siret : 453 766 297 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 9963 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4177896204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4177896204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ACTU'ELEC

7 ROUTE DE VOLGELSHEIM  
68600 ALGOLSHEIM

Téléphone : 03 89 71 47 72

Portable :

Site Internet :

E-mail : [actuelec@orange.fr](mailto:actuelec@orange.fr)

Responsabilité légale :

BOULMER OLIVIER GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 29/03/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.